



Chers organisateurs,

Vous trouverez ci-dessous différents points d'organisation de la DEA :

- Cahier des charges minimum pour l'organisation d'un concours réussi :
 - L'équipe d'organisation d'un concours doit inclure (voir règlement - règle 101.A):
 - Secrétariat
 - Juge
 - Ring-steward (assistant du juge)
 - Speaker (annonceur)
 - Maître de piste (fortement conseillé) en charge de la mise en place de la piste et du contrôle des entrées dans la piste
 - Le secrétariat est pris en charge par la LEWB.
 - Le juge et autres intervenants sont à charge de l'organisateur
 - L'organisateur prévoit à manger et à boire pour l'équipe d'organisation
 - Prévoir une piste de concours et une piste d'échauffement, toutes deux en état. Il faut évidemment aussi prévoir l'entretien de celle-ci.
 - Matériel correct et en état, à disposition, matériel pour le trail : une porte (ou deux chandeliers et une corde), un pont et des barres en suffisance.
 - Prévoir du personnel pour le montage et le démontage des parcours.
 - Organiser l'accueil des chevaux et des camions :
 - Des boxes devront de préférence être mis à disposition (le prix et le nombre seront annoncés par l'organisateur à la ligue au moins un mois avant le concours)
 - Les camions devront pouvoir se garer dans un parking ou emplacement à proximité des boxes.
 - Le début des épreuves commence à l'heure pour éviter les fins de concours trop tardives.
 - Confirmation à la ligue au plus tard un mois avant le concours de l'avant-programme type proposé par le comité DEA. > Si vous désirez modifier l'ordre des épreuves ou ajouter une épreuve (hors challenge), merci de le signaler suffisamment à l'avance.
 - Les parcours du concours seront de préférence accessibles sur le site de la ligue 1 semaine avant le concours. Pour rappel, l'obligation d'affichage des parcours par un juge est de 30 minutes minimum avant le début de la première épreuve du concours (voir règlement - règle 501.B).
 - Préparation d'un plan B au cas où les conditions climatiques ne permettraient pas de s'échauffer dans les pistes extérieures. Celui-ci doit être suffisamment réfléchi pour le mettre en place rapidement pendant la compétition afin de maintenir une ambiance agréable pour les participants.
- Afin de rester le plus proche possible des règlements internationaux (AQHA), il a été convenu de ne plus accepter de participant avec deux chevaux différents dans la même épreuve, pour les épreuves d' Horsemanship et de Showmanship.
- Pour rappel : les épreuves de Youth et Amateur ont été combinées lors des compétitions mais les points en résultant restent strictement attribués à la catégorie du participant et seront donc comptabilisés séparément pour les High Points Youth et Amateur de fin d'année.



- La LEWB mettra à votre disposition, comme à l'habitude, des flots pour les cavaliers classés dans les épreuves de votre concours. Il devrait, en théorie, y avoir 30 épreuves. Pour l'ensemble de ces épreuves, des flots de couleur sont prévus pour les 6 premiers.

Ces flots seront emportés par le secrétariat du concours à retirer au guichet de la LEWB

- Pour rappel : depuis 2016, l'ensemble des chevaux devront impérativement être immatriculés (gratuitement) pour pouvoir participer en compétition. Vous pouvez compléter directement le formulaire sur Internet (www.equibel.be > Immatriculations en ligne > Nouvelle immatriculation et choisir l'option « gratuite ») ou compléter, sur demande à Dany Botte, le formulaire papier.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année équestre.

La Commission DEA

